

Premier procès d'un « faucheur de chaises » en janvier 2017

10 juin 2016

Jon Palais, militant de Bizi et d'ANV-COP21, sera jugé le 9 janvier 2017 à Dax pour avoir participé à une réquisition citoyenne de chaises dans une agence de la BNP à Paris, annonce l'association Bizi ! [dans un communiqué](#).

Jon Palais, « faucheur de chaises » et militant de Bizi et d'ANV-COP21, était convoqué ce jeudi 9 mai à la gendarmerie de Peyrehorade, suite à une plainte déposée par l'agence de la BNP du 10 rue Rivoli à Paris, dans laquelle une action de réquisition citoyenne de chaises avait été menée le 19 octobre 2015. Organisées à l'approche de la COP21, ces réquisitions symboliques étaient destinées à dénoncer l'évasion fiscale, qui prive les Etats de financements pour la lutte contre le changement climatique. Jon Palais est ressorti de son audition avec une convocation en justice devant le tribunal correctionnel de Dax pour le lundi 9 janvier 2017, à 13 h 30, notamment pour « vol en réunion ».

► **Source :** [Bizi !](#)

A lire aussi :

- [« Dénonçant l'évasion fiscale, les faucheurs de chaises les ont remises à la justice »](#)
- [« Le porte-parole d'Attac est convoqué au commissariat pour l'affaire des chaises »](#)
- [« Les "faucheurs de chaises" veulent aider l'Etat à lutter contre l'évasion fiscale »](#)

janvier-2017